PRÉFÈTE DES DEUX-SÈVRES Liberté Égalité

Service de la Coordination et du Soutien Interministériels Bureau de l'Environnement Affaire suivie par : Guillaume BILLAUDEAU

Tél.: 05 49 08 69 54

Adresse mail: guillaume.billaudeau@deux-sevres.gouv.fr

Niort, le 2 6 MARS 2024

## Prise d'acte n° A6516

Monsieur le Président,

Par courrier du 24 août 2023, vous avez transmis à l'inspection des installations classées un dossier de porter à connaissance relatif à un projet de modification concernant l'installation d'une cuve de biocarburant sur le site de la déchetterie que vous exploitez sur la commune de Parthenay.

Le projet consistait à proposer des solutions alternatives au tout diesel pour votre parc de véhicules, en permettant à la société BRANGEON ENVIRONNEMENT, prestataire de collecte, d'installer sa cuve de biocarburant Oleo 100 sur votre site.

Par courrier du 20 octobre 2023, j'ai pris acte de ces modifications non-substantielles apportées sur votre site.

Par corresondance en date du 25 mars 2024, vous m'informez de l'annulation de la pose de la cuve de biocarburant, et me précisez qu'aucun chantier prévu dans la déclaration préalable de travaux n'a été mis à excécution.

Je prends donc acte de l'annulation de votre projet d'installation d'une cuve de biocarburant sur votre site de Parthenay.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la préfète et par délégation, Le secrétaire général de la préfecture,

Patrick VAUTIER

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PARTHENAY-GÂTINE Monsieur le Président 2 rue de la Citadelle CS 80192 79200 PARTHENAY